

PROTECTION DES MINEURS A L'OCCASION DES
VACANCES SCOLAIRES DES CONGES PROFESSIONNELS
ET DES LOISIRS

(Décret n° 60-94 du 29 janvier 1960)



N° 10 006*01



1. ORIGINE

Département

DÉCLARATION D'UN PLACEMENT DE VACANCES

FRANCE (1)	ETRANGER (1)

Département d'accueil

Pays d'accueil

Date de dépôt
de la déclaration

ORGANISATEUR DU PLACEMENT (personne physique ou morale)

Numéro d'enregistrement

Nom ou titre : _____

Adresse : _____

N° de téléphone _____

Date et numéro d'agrément Jeunesse et Sports : _____

Affilié à (fédération d'œuvres de vacances et de loisirs) : _____

N° d'agrément du Ministère du Tourisme : _____

Pièce à joindre : statuts de l'organisme, nom, profession et adresse des membres du Conseil d'administration, sauf pour les associations agréées par le Ministre chargé de la Jeunesse et des Sports,

Dans le cas d'une personne morale

Nom et adresse du déclarant : _____

Téléphone : _____

Profession : _____

Fonction dans l'organisme : _____

MINEURS PLACES

Dates extrêmes du placement	Effectif		Nbre total de mineurs	Nbre total de familles ou structures d'accueil
	moins de 6 ans	6 à 12 ans 13 à 18 ans		

PLACEMENT DANS LES FAMILLES OU INSTITUTIONS

Coût du séjour par enfant par jour : _____

RENSEIGNEMENTS SUR LES MODALITÉS DU PLACEMENT

Nom, adresse, qualité de la personne ou de l'organisme chargé du choix des familles ou institutions d'accueil : _____

Nom, adresse, qualité de la personne ou de l'organisme chargé de la visite préalable des familles : _____

Nom et qualité, téléphone et adresse du référent sur place : _____

Conditions d'encadrement durant le transport Aller et Retour dans le pays ou le département d'accueil : _____

Au cas où les enfants sont regroupés par l'organisateur pour la pratique d'activités :

Nature des activités : _____

Nombre d'animateurs : _____

Nationalité : _____

Qualification : _____

Je déclare sur l'honneur n'avoir encouru aucune condamnation pour crime ou délit contraire à la probité ou aux mœurs, n'être pas frappé de l'interdiction d'enseigner, et n'être pas frappé de l'interdiction de participer à la direction et à l'encadrement d'institutions ou d'organismes régis par le décret du 29 janvier 1960 ou de groupements de jeunesse par l'ordonnance du 2 octobre 1943.

A _____ le _____ 19 _____

Signature du déclarant :
(à faire précéder de la mention manuscrite «Certifié exact»)

Cachet de l'organisme :



NOTA

L'Administration se réserve le droit de vérifier cette déclaration en demandant que lui soit délivré un extrait du casier judiciaire de l'intéressé.

L'Organisation doit être capable de fournir à tout moment à l'Administration les noms et adresses précises des familles d'accueil